



VRS Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz
ASA Association Suisse des Ambulanciers
ASS Associazione Svizzera Soccorritori

Section Valais | Sektion Wallis



info.vs@vrs-asa.ch
www.vrs-asa.ch/vs

Assemblée Générale AVA 2018

*Association Valaisanne des Ambulanciers
20 Juin 2018*

Cave Chai du Baron, Rue de la Manufacture 4, 1967 Bramois

PV Assemblée Générale 2018

Présence

Rosset Vincent	Michellod Sébastien	Salamin Tristan
Melly Thomaz	Roduit Émilien	Sierra Fred
Pelissier Emmanuel	Rickly Gisèle	Meister Gilles
Imesch Doris	Schrag Loïc	Schoop Jean-David
Grand Philipp	Geiger Alexia	Berclaz Grégoire
Briguet Alexandre	Mariéthoz Nicolas	Zenelaj Kreshnike
Bucheli Pascal	Droz Anne	Morard Noémie
Witschard Stéphane	Anthoine Jordana	

23 membres sont présents lors de l'AG.

Sont excusés :

Neel David	Caloz Didier	Machoud Régis
Eberhard Roland	Rigo Stéphane	

Ordre du jour

1. Adoption du PV 2017
2. Rapport d'activité
3. Comptes 2016-2017-2018
4. Budget pour l'année à venir
5. Projet pour l'année à venir
6. Admission / Démission
7. Comité
8. Avantages des membres
9. Divers

Ouverture de l'Assemblée Générale à **20h00**.

1. Adoption du PV 2017

La totalité des membres présents a eu accès au PV 2017 (disponible en version PDF sur le site de l'ASA – section Valais). Le PV est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

2. Rapport d'activité 2017 / 2018

Statuts

Proposition de modification de statuts selon les prévisions faites à l'AG 2017. Les statuts sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée.

Commission Médicale

Vincent R. nous décrit le programme annuel de la Commission Médicale Cantonale, à savoir :

- 3 séances annuelles
- 2 groupes de travail qualité
- 1 groupe de travail Formation OCVs (possibilité de proposition de formation via l'AVA)
- Réduction des engagements SMUR en 1^{er} échelons :
 - Changement des priorités d'engagement selon les codes AMPDS sur la base des délais d'arrivée sur site ainsi que des délais de mise en place du traitement préhospitalier par les ambulanciers.
- Augmentation de la représentation des Ambulanciers au sein de la Commission Médicale avec dès à présent 6 médecins et 5 ambulanciers :
 - 1 Médecin Cantonal
 - Directeur OCVs
 - Président AVA
 - 1 Médecin SMUR Haut-Valaisan
 - 1 Médecin SMUR Valais-Romand
 - 1 Médecin représentant les services d'ambulances
 - 1 Médecin représentant les urgences hospitalières
 - 2 Ambulanciers représentants les services Haut-Valaisans
 - 2 Ambulanciers représentants les services du Valais Romand (élection de Michaël Portner)
- 1 Groupe de travail pour la surveillance des métiers de la santé :
 - 2 séances annuelles
 - 6 plaintes traitées, une concernant un ambulancier

Assemblée Générale des présidents de Sections à l' ASA

Uniformisation du logo sur l'entité de l'ASA. La section Valais se conforme à la modification du logo à même titre que les autres sections membres de l'Association Suisse des Ambulanciers.

Vincent R. nous décrit le projet à venir suite à cette AG, soit la mise en place d'une application « Smartphone » contenant différentes fonctionnalités ayant pour but de faciliter la transmission des informations pour les membres de l'ASA ainsi que des différentes Sections. La mise en place de cette application devrait pouvoir faciliter la synergie statistique et le passage des informations entre les différentes sections membres de l'association.
(Disponibilité dès Septembre 2018, coût 10'000 à 15'000 frs)

Un montant de **20 francs** est actuellement prélevé sur la cotisation annuelle de chaque membre des Sections respectives intégrés à l'ASA : Ceci dans le but de soutenir les projets entrepris par les présidents de Sections lors de ces Assemblées Générales. Le montant total de ce prélèvement représente 50 % du budget de l'ASA pour ces projets, les 50 % restants sont à la charge de cette dernière.

Association ES-ASUR

Sébastien M. nous informe que l'AVA intègre pour l'instant à titre d'invité « l'association ES-ASUR ». Le But est de rester au courant de l'évolution de l'école ainsi que de pouvoir intégrer en tant que membre actif l'association qui prévoit une AG annuelle. L'implication de l'AVA serait intéressante au sein de la commission d'admission de l'ES-ASUR si le statut d'invité venait à évoluer.

Stéphane Witschard demande comment l'AVA a-t-elle été intégrée dans cette association?

Sébastien M. répond que l'ES-ASUR a demandé si l'AVA était volontaire, d'où la prise de position de l'AVA à s'engager dans ce type de projet.

3. Comptes

Doris Imesh nous décrit l'état des comptes. Elle effectue un retour sur la clôture des comptes concernant la période 2016 car cette dernière nécessitait une mise au clair.

Doris nous présente la clôture des comptes 2017:



VEREINSRECHNUNG "ASSOCIATION VALAISANNE DES AMBULANCIERS" 01.01.2017 - 31.12.2017

EINNAHMEN		PRODUITS	
Mitgliederbeiträge 2013	Cotisations des membres 2013	SFr.	-
Mitgliederbeiträge 2014	Cotisations des membres 2014	SFr.	-
Mitgliederbeiträge 2015	Cotisations des membres 2015	SFr.	-
Mitgliederbeiträge 2016	Cotisations des membres 2016	SFr.	2'350.00
Weiterbildung	Formation	SFr.	-
Werbung	Publicité	SFr.	-
Habenzins ohne VST	Intérêts créanciers sans impôt anticipé	SFr.	0.65
TOTAL EINNAHMEN	TOTAL DES PRODUITS	SFr.	2'350.65
AUSGABEN		CHARGES	
Sekretariat	Secrétariat	SFr.	20.00
Fahrtspesen	Déplacements	SFr.	-
Essen / Getränke	Boissons-apéro	SFr.	242.70
Internet	Internet	SFr.	-
Werbung	Publicité	SFr.	-
Raummiete	Location salle	SFr.	-
Todesanzeige	Avis de décès	SFr.	-
Jahresbeiträge	Cotisations annuelles	SFr.	100.00
Bankspesen	Frais bancaires	SFr.	71.00
Preis für BOIS-CERF	Prix de mérite	SFr.	-
Geschenke	Cadeaux	SFr.	-
Rechtsschutzversicherung	Protection juridique / assuran	SFr.	-
Übersetzungen	Traductions	SFr.	-
Weiterbildung	Formation	SFr.	-
Rückerstattung Beiträge 2015	Remboursement cotisation 2015	SFr.	-
TOTAL AUSGABEN	TOTAL DES CHARGES	SFr.	433.70
AUSGABENÜBERSCHUSS / BENEFICE DE L'EXERCICE		SFr.	1'916.95

**VEREINSRECHNUNG "ASSOCIATION VALAISANNE DES AMBULANCIERS"
per 31.12.2017**

VERMÖGENSENTWICKLUNG "VRW" (DEVELOPPENT DE FORTUNE)			
Bank S 0858.96.05	Vermögen per 01.01.2017	(Fortune au 01.01.17)	SFr. 4'795.40
	Einnahmenschuss		SFr. 1'916.95
	Vermögen per 31.12.2017 (Situation au 31.12.2017)		SFr. 6'712.35
VERMÖGENSNACHWEIS PER 31.12.2017 (DECOMPTE PAR 31.12.2017)			
BANK S 0858.96.05	Saldo per 31.12.2017	(Solde au 31.12.2017)	SFr. 6'712.35
TOTAL	Saldo per 31.12.2017	(Solde au 31.12.2017)	SFr. 6'712.35

Lecture du constat par les vérificateurs des comptes

Nicolas Mariéthoz et Stéphane Witchard décrivent avoir repris la vérification des comptes selon le passage de l'ASA en AVA en 2016.

Stéphane W. fait remarquer à l'assemblée que les factures de l'année 2016 sont problématiques pour la clôture des comptes de l'année en question, car le suivi n'apporte pas toutes les précisions financières (d'où certaines factures ne figurant pas dans le budget). Les 2 vérificateurs reprochent le manque de rigueur dans le suivi des comptes pour l'exercice de l'année citée ci-dessus.

Après révision des comptes, l'AG approuve au jour d'aujourd'hui à l'unanimité les comptes 2016.

Vincent nous explique que l'exercice financier 2017 a été validé par un fiduciaire. Les comptes ont donc été approuvés d'office et ne sont donc pas soumis au vote.

Le président nous informe de l'état des comptes au 16.06.2018 :

18001 BCVS Visp Privatkunden 13:52:44 18-06-2018 1 / 1

Siège central
Place des Cèdres 8

1951 Sion

Téléphone +41 (0)848 785 785
Téléfax +41 (0)58 324 66 66
Internet www.bcv.ch
No TVA CHE-100.845.241
No Clearing 785
BIC/SWIFT BCVSCHE33XXX
CCP 19-81-8



**Banque Cantonale
du Valais**
www.bcv.ch

Compte CLUB S 0858.96.05
IBAN CH02 0076 5000 5085 8960 5

Votre conseiller SN PCS

Solde initial 6'712.35
Débits 612.00
Crédits 2'270.00
Solde final 8'370.35

Ass. Val. des Ambulanciers
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee

Sion, 18.06.2018

Relevé détaillé 01.01.2018 - 18.06.2018

CHF

Date	Texte	Valeur	Débit	Crédit	Solde
	Solde à nouveau				6'712.35
11.01.18	Frais de gestion compte	11.01.18	9.00		6'703.35
01.03.18	Ordre e-banking	01.03.18	532.95		6'170.40
01.03.18	Crédit /C/CH658138000007770395 Verèinigung Rettungssanitàer Schw Bahnhofstrasse 7B 6210 Sursee Ref.: 17-190	01.03.18		2'270.00	8'440.40
04.04.18	Frais de gestion compte	04.04.18	9.00		8'431.40
18.04.18	Ordre e-banking La Poste Suisse	18.04.18	20.00		8'411.40
30.05.18	Ordre e-banking Michellod Sébastian	30.05.18	41.05		8'370.35
	Total du mouvement		612.00	2'270.00	

Nous vous prions de contrôler les données mentionnées dans le présent relevé et de nous faire part, par écrit, d'éventuelles erreurs ou omissions dans un délai de 30 jours depuis la date d'expédition.

Meilleures salutations
Banque Cantonale du Valais

Valable sans signature

4. Budget:

Vincent R. présente la proposition du budget de l'AVA à disposition de projets à venir.

À savoir la participation de l'association à hauteur de 750 francs pour un projet quelconque. Ainsi que la participation aux frais de déplacement du comité lors d'assemblées externes à hauteur de 300 francs.

Stéphane Witschard: demande qui contrôle le prélèvement de l'ASA de 20 frs / personne / année au sein des compte?

Vincent R. répond que les comptes sont contrôlés par l'ASA concernant ces prélèvements.

Le budget soumis au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité.

Proposition de projet 2018 soutenu à hauteur de 750.-

Le soutien financier concerne cette année à la mise en place d'un livre pédiatrique d'un « petit loup en ambulance » qui sera disponible pour le public comme en préhospitalier (version Française et Allemande – Possibilité de traduction par l'ASA)

Chaque année le montant de soutien sera reconduit à hauteur fixe de **750 .-**

Thomas Melly demande si le soutien concerne uniquement la mise ne place d'un dossier ou si le projet est déjà concrètement avancé.

Vincent R. répond que le projet est quasiment abouti, il manque ainsi plus que les fonds pour la concrétisation, a savoir au total plus de 10'000 francs

Le projet est soumis au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité. Les 750 francs seront versés prochainement à la responsable du projet.

Projet en cours

Le président nous présente les projets à venir. Soit la Para-médicalisation des manifestations avec collaboration des médecins du Grimm. La proposition serait ouverte aux membres de l'AVA autant pour les TA que les Diplômés ES. Le but serait de privilégier l'accès aux membres avant tout.

5. Admission et Démission

Le président nous explique que la situation d'inscription semble stable voir en augmentation. Il rajoute qu'il est important de remplir le formulaire de recensement des membres par mail car seulement 140 réponses ont été validées sur les 280 ambulanciers impliqués dans le préhospitaliers Valaisan.

Yves Yerli (arrivé en cours d'AG) demande pourquoi l'AVA ne tourne pas vers l'OCVs pour avoir les listes complètes des ambulanciers du canton afin d'avoir leurs données administratives pour un contact plus direct ?

Vincent R. répond que l'AVA va se renseigner sur les alternatives possibles pour ce recensement cantonal.

Démissions du comité:

Yves Yerli démissionne du comité mais reste au sein de l'association en tant que membre actif. Il reçoit une bouteille et les remerciement du comité actuel ainsi que de l'assemblée pour le travail effectué au sein de sa fonction lors de son mandat.

Marc Solioz démissionne du comité au vue de l'évolution de sa situation professionnelle au sein du Service du CHVR.

Max Gard démissionne du comité suite à une reconversion professionnelle et à son début de formation au sein de la Police Cantonale Valaisanne.

Philipp Grand Démissionne aussi du comité. Le comité actuel et l'assemblée présente les remercie pour le travail effectué au sein de leur fonction lors de leur mandat.

Admissions:

Tristan Salamin est élu au comité comme représentant du Service des Ambulances Clerc à Monthey.

Thomaz Melly est élu au comité comme représentant du Service des Ambulances CHVR Martigny / Sierre.

Sébastien Michellod est élu au comité comme vice-président et représentant du CSU Sion.

Pascal Bucheli est élu au comité comme représentant du Service hélicopté d'Air Glaciers.

David Neel est élu au comité comme représentant du Service hélicopté d'Air Zermatt.

Ambulances Saastal et Sanitat Oberwallis: transition en cours pour l'élection de représentants 2018-2019

Le président souligne que nous avons bientôt la représentation complète du préhospitalier Valaisan au Comité.

6. Avantages des membres

Sébastien présente les avantages en lien avec les rabais automobiles des partenaires de l'ASA, et donc l'AVA.

Un rabais est maintenant disponible sur l'essence chez « Tamoil » Via l'association (sur inscription). Une discussion est en cours pour bénéficier d'un rabais avec la firme d'essence « Shell », mais aussi dans le domaine du matériel de travail représenté par « Beltus » et « Medlife ».

L'AVA est actuellement en contact avec la Patrouille des Glaciers, pour que les équipes composées de membres actifs puisse avoir accès direct à la course en cas de tirage au sort dans la catégorie « civile ».

7. Divers

Grégoire Berclaz demande quelle est le positionnement de l'ASA par rapport à des problématiques concernant les caisses maladies. Étant les premiers acteurs de la reconnaissance de notre métier, il serait intéressant de défendre une cause qui nous concerne directement. Via du lobbying politique, il s'agirait de mettre ce sujet sur le tapis, que l'on puisse être reconnu à juste titre dans notre métier et qu'on puisse mettre en avant une réalité politique. En conclusion que l'AVA via L'ASA puisse se positionner est ne reste pas passive.

Vincent R. explique que le positionnement est difficile de la part de l'AVA au niveau politique. Mais qu'il y a clairement la possibilité de transmettre l'impulsion et le message à l'ASA. Lors des commissions des présidents de Sections à l'ASA, les Sections n'ont que peu de poids, encore moins au niveau politique. Il propose aussi la possibilité de contacter directement l'ASA à ce sujet à titre de membre à part entière avec une communication directe.

Julie Métrailler (arrivée en cours d'AG) propose de se placer dans la prévention au même titre que la prévention pompière et policière dans les écoles. Vincent R. répond qu'il y a déjà le projet d'un stand lors de la journée 144-Valais. Le projet est en cours, la proposition est intéressante et prise en compte pour la suite.

Stéphane Witschard amène le sujet de la révision de la loi sur la santé en 2018. Il conseille vivement le comité de s'impliquer à changer la représentation des ambulanciers au sein de cette loi cantonale. Il propose que le comité lise la loi et s'impose rapidement à écrire un courrier pour changer le statut du métier d'ambulancier au niveau politique et législatif, car pour l'instant le statut ne nous représente pas comme un métier reconnu à part entière. Nous n'avons aucun poids ni pouvoir par rapport au texte qui légifère sur notre statut au sein de cette loi sur la santé. Cela implique toujours la même problématique initiale : la reconnaissance de nos compétences et notre travail indispensable au sein du système.

Le comité s'engage à prendre rapidement en compte cette demande.

Philipp Grand remercie tout le monde pour les années passées et encourage le nouveau comité à continuer sur la motivation actuelle à faire bouger les choses.